



COLLEGE MARIE NOEL
7 boulevard GOGALMING – 89300 JOIGNY

Tél. 03 86 62 46 57 E-mail 0890937k@ac-dijon.fr

site internet : <http://col89-marie-noel.ac-dijon.fr>



LIVRET D'ACCUEIL des ELEVES de 6ème

ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022

SOMMAIRE

- Introduction
- Ton collège
- Le personnel de ton collège
- Les lieux importants
- Quelques règles de vie scolaire
- L'emploi du temps
- Devenir délégué

INTRODUCTION

HIER ECOLIER AUJOURD'HUI COLLEGIEN

Ce livret d'accueil va te permettre de faire connaissance avec ton futur collègue.

Il contient de multiples renseignements qui t'aideront à t'adapter plus facilement au collège.

Tu découvriras de nouveaux camarades, professeurs, matières à étudier. Tu devras aussi fournir un travail personnel parfois important.

L'un de tes professeurs, le Professeur Principal, sera particulièrement attentif à ta scolarité.

Il se chargera de suivre tes résultats, de t'aider et de te conseiller. Ton travail scolaire va être très important, il va influencer sur ton avenir. Il faudra le faire sérieusement, régulièrement et avec soin ; ainsi tu mettras toutes les chances de ton côté.

Tu pourras également participer à des clubs dans l'heure de midi.

Une association sportive te permettra si tu le souhaites de pratiquer un sport.

Lis bien attentivement ce livret qui a été fait à ton attention et nous te donnons rendez-vous pour la prochaine rentrée.

Le Principal ; François GERMAIN

TON COLLEGE

Les effectifs prévus pour la rentrée 2020 : 500 élèves au total.

Pour le niveau 6^{ème}, 125 élèves répartis en 5 classes. Dans tous les autres niveaux, il y aura aussi cinq classes.

La scolarité au collège : l'année scolaire est découpée en trois trimestres ; à chaque fin de trimestre, est organisé un conseil de classe (où l'on parle des résultats scolaires et du comportement des élèves). Deux rencontres parents-professeurs seront organisées. En cas de soucis, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec les professeurs par l'intermédiaire du carnet de correspondance. Ce carnet contient, aussi, le Règlement Intérieur qui doit être lu et signé. ***Le carnet doit toujours être en possession des collégiens*** et sera l'outil privilégié pour la communication avec l'établissement.

Les livres prêtés en début d'année devront être couverts et rendus en bon état.

Durant les 4 années au collège, tous les élèves devront valider des compétences qui constituent le LPC (livret personnel de compétences) indispensable pour l'obtention du DNB (Diplôme national du Brevet).

ECLAT (<https://clg-marienoel-joigny.eclat-bfc.fr>) : les notes, les retards, les absences et les devoirs seront consultables sur un site internet appelé Eclat. Un code d'accès (pour les parents et enfants) sera remis en début d'année scolaire pour consulter tout ce qui concerne la scolarité.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif et du dispositif devoirs faits, de l'aide aux devoirs sera proposé sur et hors temps scolaire.

Les activités : des activités culturelles ou sportives seront organisées comme tous les ans. Le contenu sera précisé en début d'année scolaire. La chorale du collège regroupe beaucoup d'élèves.



atelier scientifique du collège Marie Noël lors de la fête de la science à Sens en octobre 2018.

LES PERSONNELS DU COLLEGE

Hormis les professeurs, d'autres personnes sont présentes au collège et ont des responsabilités particulières pour assurer le fonctionnement de l'établissement.

LE PRINCIPAL et LE PRINCIPAL ADJOINT qui assurent la direction administrative et pédagogique du collège.

LA GESTIONNAIRE ET LA SECRETAIRE d'INTENDANCE: Elles te renseigneront en ce qui concerne la demi-pension, la comptabilité de l'établissement, la gestion des bourses.

LA SECRETAIRE DE DIRECTION:
Elle gère la partie administrative du collège.

SERVICE DE SANTE

Une infirmière est présente une majeure partie du temps au collège. Les blessures légères sont désinfectées. Si un problème plus sérieux apparaît, le collège prévient ta famille.

LES CONSEILLERES PRINCIPALES D'EDUCATION

Elles interviennent de manières diverses pour toutes activités en dehors des cours.

Elles répartissent le travail des assistants d'éducation.

En cas d'absence de professeurs, elles organisent la prise en charge des élèves. Les CPE contrôlent les absences et retards et veillent à l'application au quotidien du règlement intérieur.

Mais le plus important, elles sont à l'écoute des élèves pour les informer, les aider à tout moment de la journée.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Parmi les professeurs de la classe, l'un est le professeur principal.

Il est particulièrement chargé du suivi pédagogique de l'ensemble de la classe et de chaque élève individuellement. C'est lui en plus de la conseillère d'orientation psychologue, qui te guidera lors de tes choix d'avenir. Il règle les problèmes pouvant exister dans la classe. Il prépare et fait le compte rendu des conseils de classe avec les délégués d'élèves, il contacte les familles, il collecte les papiers distribués en classe et vérifie les notes.

LE DOCUMENTALISTE

Lorsque tu désireras faire des recherches ou simplement lire, tu iras au CDI Centre de Documentation et d'Information. Le documentaliste sera là pour t'aider.



LES ASSISTANTS D'EDUCATION

Ils sont chargés de la sécurité et de la discipline en dehors des cours : récréation, interours, demi-pension, etc...

Ils sont là aussi pour t'aider dans ton travail scolaire lors des permanences mais surtout pendant l'accompagnement éducatif.

LA PSYCHOLOGUE de l'éducation nationale

Elle renseigne sur les formations, les métiers, les débouchés...

Elle apporte son aide dans les choix scolaires et professionnels que les élèves auront à faire.

Elle participe à certains conseils de classe.

On peut la rencontrer au collège sur rendez –vous.

SERVICE SOCIAL

L'assistante sociale aide les jeunes scolarisés à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Elle en recherche les causes, établit un bilan et propose des solutions pour y remédier. Elle informe les jeunes en difficultés et leurs familles sur leurs droits, les oriente vers les services compétents, les accompagne dans leurs démarches.

Elle est présente au collège du lundi au mercredi matin.

PROFESSEURS (environ 40 professeurs au collège Marie Noël)

Bien sûr, tu auras des professeurs mais contrairement à l'école primaire, chaque matière est enseignée par un professeur différent. Mais ne t'inquiète pas tu t'y feras très vite !

LES LIEUX IMPORTANTS

LE BUREAU VIE SCOLAIRE

Le bureau «vie scolaire» est occupé par les assistants d'éducation.

LA COUR



LE SELF



Ce qu'on appelle le temps de midi se situe entre 12h00 et 14h00; parfois lorsque tes cours se terminent à 11h, tu peux déjeuner plus tôt à la cantine. Le restaurant scolaire est un service pour les familles. La bonne tenue est de rigueur, aussi le manque d'hygiène, l'indiscipline ou le gaspillage évident peuvent entraîner des sanctions.

LA SALLE DE PERMANENCE ou L'ETUDE

Lieu de travail et de révisions....



LE GYMNASE



QUELQUES REGLES DE VIE SCOLAIRE

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

A quoi sert-il ?

Remis à chaque élève le jour de la rentrée, le carnet de correspondance est un lien permanent entre le collège et la famille. Tu dois toujours l'avoir en ta possession afin de pouvoir y inscrire toutes les informations destinées à ta famille et le présenter à tout adulte de l'établissement.

Il est très important que tes parents le consultent régulièrement.

En plus de cela le carnet de correspondance réunit tous les papiers nécessaires à ta vie quotidienne au collège.

LES ABSENCES

Tes absences doivent être excusées par tes parents par téléphone auprès de la vie scolaire. Après ton absence tu dois obligatoirement faire viser ton carnet de correspondance le jour de ton retour auprès de l'assistant d'éducation présent dans le bureau vie scolaire.

LES RETARDS

Tout élève en retard doit se présenter au bureau vie scolaire.

Tes parents doivent justifier ton retard le lendemain par le biais du carnet de Correspondance.

L'EMPLOI DU TEMPS

Tes cours auront lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 08h00 à 12h00.

Pour que tu n'aies aucun problème, suis ces conseils:

1. Il sera indispensable que tu prépares convenablement ton cartable : c'est -à - dire emporter chaque jour uniquement les livres et cahiers nécessaires aux cours de la journée et pour faire tes devoirs pendant l'accompagnement éducatif.
2. Il faudra que tu essaies de planifier ton travail. En effet, au collège, les devoirs et les leçons sont parfois donnés à l'avance.

Un bon conseil: n'attends pas la veille pour faire ton travail, organise-toi sur toute la semaine.

3. Contrairement à l'école primaire, tu auras un agenda sur lequel il te faudra bien noter tes devoirs et surtout ne pas te tromper de date.

DEVENIR DELEGUE

Deux élèves de ta classe, peut - être toi, seront élus délégués de classe un mois environ après la rentrée. Le rôle du délégué :

- Il représente la classe au conseil de classe et auprès du personnel du collège.
- Il est à l'écoute de la classe.
- Il transmet les informations aux professeurs ou à la classe.

Qualités d'un délégué

- Responsable
- Discret
- Objectif
- Respectueux de l'opinion de la classe

ATTENTION si tu deviens délégué,

- Tu ne devras pas prendre de décisions tout seul mais toujours consulter la classe.
- Tu ne devras pas prendre «la grosse tête».
- Les adultes seront tes interlocuteurs et tu ne devras pas avoir peur.

Ne t'inquiète pas, on a tout prévu pour que tu deviennes un bon délégué.

En effet, une formation est organisée par les CPE après les élections.